



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE
DM2021-90039

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **3 mai 2021**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2021-90039**.

Cette demande, déposée par le représentant de l'entreprise propriétaire des lots 6 335 456 et 6 335 454 (comprenant cinq lots projetés) sur le chemin de Wexford et la rue Mountain View, dans les zones RU-62 et RU-64, vise à autoriser une opération cadastrale créant trois lots dérogatoires. Le tableau 2 de l'article 5.1 du *Règlement de lotissement 602-18* prescrit que la largeur avant minimale d'un lot non desservi à l'extérieur du périmètre urbain est de 50 mètres. Les éléments dérogatoires sont donc le lot projeté portant le numéro 6 401 292 avec une largeur avant de 17,93 mètres, le lot projeté numéro 6 401 293 avec une largeur avant de 27,24 mètres et le lot projeté numéro 6 418 301 avec une largeur avant de 47 mètres.

Considérant les mesures exceptionnelles prises au regard de la COVID-19, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande en téléphonant à l'Hôtel de Ville, avant le 3 mai 2021 à midi, au 418 844-3778, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Une plage-horaire sera attribuée à chaque personne lui permettant ainsi de s'exprimer par audioconférence lors de la séance ordinaire qui se tiendra en circuit fermé le lundi 3 mai 2021 à 19 h 30. Les personnes qui désirent soumettre des documents en appui à leur exposé, pourront les transmettre à l'adresse consultationsURB@shannon.ca.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 17^e JOUR D'AVRIL 2021

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,
Sylvain Déry, avocat, MBA, doctorant, OMA